



OBSERVATOIRE  
MÉTROPOLITAIN  
*des solidarités*



OBSERVATOIRE  
MÉTROPOLITAIN  
DES SOLIDARITÉS

DÉCEMBRE 2024

# Le vieillissement des quartiers populaires des réalités plurielles





# Sommaire

---

Introduction	
<b>Vieillir en quartier populaire</b> De l'impensé d'hier au défi d'aujourd'hui	5
<b>Le vieillissement démographique</b> Un fait national, des spécificités en QPV	8
<b>Le vieillissement de la population dans les QPV de la métropole</b> Des réalités plurielles : analyse chiffrée	10
<b>Le maintien à domicile des personnes âgées</b> Un enjeu majeur	18
<b>Repenser le potentiel des grands ensembles pour accompagner le vieillissement dans les QPV</b>	24
Conclusion	
<b>Des enjeux universels, des besoins singuliers</b>	26
<b>Annexes</b>	28

---





# Introduction

## Vieillir en quartier populaire

### De l'impensé d'hier au défi d'aujourd'hui

#### Une population en QPV aussi jeune que vieillissante

Historiquement, la Politique de la Ville a été orientée vers la jeunesse en raison de la surreprésentation démographique des jeunes dans les quartiers populaires et de leurs revendications sociales et culturelles dès les années 80. Les nouvelles réalités territoriales, comme le vieillissement des habitants des QPV ou la surreprésentation de la monoparentalité des mamans, à l'instar de l'histoire des anciens travailleurs immigrés (les chibanis) logés dans des foyers, interrogent les politiques publiques de demain. Des éclairages statistiques et sociologiques sont nécessaires pour mieux adapter les politiques du vieillissement aux spécificités des quartiers populaires dans la métropole de Lyon.

#### Les conséquences contemporaines d'une histoire migratoire complexe

Les personnes âgées des quartiers populaires d'aujourd'hui, issues majoritairement de l'histoire migratoire, sont les mémoires historiques de la Politique de la Ville. Elles représentent aussi son défi à venir. Longtemps oublié des politiques publiques, il est nécessaire désormais de penser et prévoir le vieillissement de toute la population des QPV, dont celle des immigrés et des étrangers. Ceci nécessite un déplacement de nos habitudes pour ne pas penser leur projet de vie uniquement à partir de leur départ du sol national, comme cela a été le cas pour les travailleurs qui étaient voués à « retourner chez eux ».

#### Un « Engagement 2030 » du Contrat de Ville 2024-2030

La question du bien-vieillir dans les quartiers populaires s'est particulièrement amplifiée ces dernières années. Les assises métropolitaines des quartiers populaires de 2023 ont confirmé cette attente grandissante des habitants et des acteurs de ces territoires.

#### Une étude Urbalyon en deux étapes

La Métropole de Lyon a confié à Urbalyon cette étude qui s'inscrit sur deux ans : une première en 2024 dans le but de rassembler la littérature sociologique et les données statistiques afin d'éclairer le sujet au plus près des réalités du territoire métropolitain.

En 2025, un travail plus qualitatif conduira à cibler des territoires d'étude et à mener des enquêtes auprès des référents Apa (Allocation personnalisée d'autonomie) et des aidants afin de mieux comprendre les réalités vécues.

En 2016, en France, sur

## 29 220

actions financées dans le cadre du Contrat de Ville,

seules **2%** concernaient exclusivement des personnes âgées.

Source : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-09/2021.09.27%20-%20Recommandations%20BIEN%20VIEILLIR%20EN%20QPV.pdf>

#### Cette commande d'étude à Urbalyon s'inscrit dans le prolongement des engagements du Contrat de Ville 2024-2030 et du Schéma directeur en faveur des personnes âgées et en situation de handicap 2023-2027

Les besoins spécifiques des quartiers populaires nécessitent une stratégie d'approfondissements des besoins des publics vieillissants.

Les deux QRcodes ci-contre permettent d'accéder aux documents cadres :

- à droite : le Schéma directeur de l'offre en faveur des personnes âgées et en situation de handicap 2023-2027
- à gauche : le Contrat de Ville 2024 -2030 : les pages 17, 61, 70 et 76 renvoient particulièrement aux enjeux du vieillissement.



# Le vieillissement démographique

## Un fait national, des spécificités dans les QPV

### Définitions institutionnelles\*

**Un étranger** est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides).

**Un immigré** (selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration) est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne fait donc pas partie de la population immigrée. Certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

**Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas** : un immigré n'est pas nécessairement étranger et certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

**La qualité d'immigré est permanente (un individu continue à appartenir à la population immigrée, même s'il acquiert la nationalité française)**, alors que **la qualité d'étranger peut ne pas perdurer** (les étrangers peuvent devenir français selon des conditions qui dépendent de la législation en vigueur).

\*Source: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>

### Des tournants qui donnent le tournis

Pour la première fois dans l'histoire de la France, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont plus nombreuses que les enfants de moins de 5 ans. Le même constat est partagé dans les autres pays européens en raison d'un vieillissement démographique lié, d'une part, à la baisse de la natalité à la suite des changements de modes de vie, et, d'autre part, à l'allongement de l'espérance de vie grâce aux progrès médicaux et sociaux. Les personnes de 65 ans et plus représentent 20,5% de la population nationale au 1er janvier 2020 et pourraient représenter jusqu'à 28,7% en 2070. Selon les projections démographiques, un enfant sur deux, né à partir de 2000, deviendrait centenaire.

### Les QPV particulièrement représentatifs d'une évolution importante du vieillissement

Alors que le vieillissement de la population semble souvent associé aux territoires ruraux, c'est dans les QPV qu'il est le plus rapide et marquant entre 1990 et 2010 : même si les habitants des QPV sont plus jeunes que la moyenne nationale (4/10 ont moins de 25 ans), ces quartiers vont connaître un vieillissement important et inédit d'ici 2070. Le résultat d'une période de « baby-boom » dans les années 1945 à 1974 fait qu'une part importante de la population est aujourd'hui âgée de 45 à 74 ans<sup>1</sup>.

**« Non seulement le pays vieillit, mais ses seniors sont de plus en plus âgés, et pas toujours en bonne santé. Entre 2,7 et 3,7 millions de personnes deviendront dépendantes dans les années qui viennent »**

Estimations du rapport Libault, publié en 2019

### Un vieillissement des quartiers populaires façonné par l'histoire migratoire

La métropole de Lyon est sociologiquement marquée par la présence de populations immigrées. Selon les époques, cette immigration est très disparate dans ses motivations et ses trajectoires, influencées par des crises politiques, des guerres ou des nécessités économiques et humanitaires. Avec l'histoire industrielle locale, les employeurs devaient organiser les flux de main-d'œuvre pendant les périodes de croissance. Ils prospectaient à la fois dans les pays européens voisins et de l'autre côté de la Méditerranée.

Pour accueillir une population souvent flottante, sans projet migratoire précis, souvent très masculine et peu qualifiée, des quartiers provisoires, puis de véritables cités, furent construits dans les vieux centres délabrés ou dans les zones urbaines en déshérence foncière.

La population immigrée est très largement concentrée dans l'ensemble des grandes villes tout d'abord, où près de 80% de la population immigrée vit soit dans la ville même, soit dans sa proche banlieue. Plus localisée encore, la présence immigrée se présente souvent sur les territoires de manière très localisée, dans certains quartiers ou certaines communes, où la proportion d'immigrés dépasse parfois les 50%. À contrario, la population immigrée reste nettement moins nombreuse dans les petites villes, les espaces périurbains ou ruraux.

C'est cette histoire qui façonne la typologie de la population vieillissante des quartiers populaires d'aujourd'hui, marquée par exemple par la présence d'arméniens à Décines, d'italiens et d'espagnols à Villeurbanne, de russes à Moncey dans le 3e arrondissement de Lyon, et de maghrébins à Vénissieux ou à Givors.

<sup>1</sup>Source : ANCT



## Une histoire migratoire en trois grandes phases qui laisse supposer différentes typologies du vieillissement sur le territoire

- La première commence entre les deux guerres et concerne l'immigration en provenance du sud de l'Europe (Portugal, Italie, Espagne), principalement arrivée en France avant la fin des années 1960. Elle est simultanée des flux, moins importants, en provenance de Pologne pour répondre aux besoins en main-d'œuvre ouvrière qualifiée; et aussi de Tchécoslovaquie, de Grèce, sans oublier les réfugiés arméniens.
- La deuxième phase commence à la fin des années 1960, avec des immigrés majoritairement originaires des pays du Maghreb, principalement d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.
- La troisième phase concerne une immigration en provenance de l'Afrique subsaharienne, qui prend de l'ampleur depuis le début des années 1990.
- Tout récemment, ce sont les réfugiés du Moyen-Orient et d'Ukraine qui marquent une nouvelle vague migratoire. À terme, les réfugiés climatiques pourraient également modifier les flux migratoires.

Dans les QPV de la métropole de Lyon, la part des étrangers de 60 ans varie de 7,5% à 34,1% selon les quartiers.

Source : Insee, estimations démographiques 2020.

## Une première prise en compte par le prisme des « chibanis »

La question du vieillissement dans les QPV a été médiatisée par la situation des chibanis.

Les chibanis sont d'anciens travailleurs, parfois anciens soldats immigrés, généralement maghrébins, mais également originaires d'Afrique subsaharienne, devenus retraités immigrés en France. Ils ont particulièrement contribué aux Trente Glorieuses. Ils ont historiquement habité les foyers de jeunes travailleurs. Puis, à la suite des regroupements familiaux effectués en France, ils ont habité les grands ensembles dans les années 60 et 70. Le vieillissement dans les QPV a, dans un premier temps, été principalement éclairé par le prisme de cette main-d'œuvre retraitée.

Le vieillissement des femmes immigrées est resté également longtemps un angle mort jusqu'aux récentes recherches de la CNAV et de l'INED\*.

\* Source: <https://books.openedition.org/ined/16648?lang=fr>

En 2017, la France comptait entre 800 000 et 850 000 anciens travailleurs immigrés de plus de 55 ans.

Environ 600 000 d'entre eux étaient originaires du Maghreb. Les chibanis, se retrouvaient souvent, au moment de leur retraite, lésés par rapport aux personnes de nationalité française qui ont exercé le même emploi.

Source: le Monde Afrique

[https://www.lemonde.fr/afrique/video/2017/06/06/chibanis-les-travailleurs-oublies-des-trente-glorieuses\\_5139597\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/video/2017/06/06/chibanis-les-travailleurs-oublies-des-trente-glorieuses_5139597_3212.html)

## Des spécificités démographiques à accompagner

Ce constat sur les spécificités du vieillissement, vu par le prisme des quartiers populaires et leur histoire liée aux politiques migratoires, questionne l'adaptation des politiques publiques pour prendre en compte ses dimensions sociales, multiculturelles, économiques, spatiales autant que médicales.

# L'impact des inégalités sur le vieillissement

## Des inégalités territoriales et de genre qui perdurent

### **Vieillir, un déclin physique et des conséquences émotionnelles**

Le vieillissement se manifeste par un déclin naturel, lié à l'âge, des fonctions physiques et cognitives, des capacités sensorielles, de la capacité d'autogestion de la santé et du réseau social, ce qui entraîne, *de facto*, des émotions négatives et une altération du bien-être ressentie par la personne (inquiétude, stress, solitude, diminution de l'entrain et du plaisir).

### **Des typologies du vieillissement qui correspondent à des besoins différents**

S'agissant des personnes âgées, la littérature démographique définit une typologie qui correspond à des niveaux de dépendance plus ou moins avancée et qui appelle des actions différentes :

#### **Les personnes âgées de 60 à 74 ans : un public à sensibiliser**

Cette population est encore active, impliquée dans les réseaux, aidant à la fois leurs enfants et petits-enfants, mais aussi leurs propres parents. L'âge de la soixantaine est propice à la sensibilisation.

#### **Les personnes âgées de 75 à 84 ans : un public à prévenir**

Les réseaux de sociabilité et de solidarité (travail, famille, entourage) s'amenuisent. Ces personnes se démotivent, aspirent moins à entretenir une vie sociale, s'invisibilisent. C'est une période où la prévention doit être accrue.

#### **Les personnes âgées de 85 ans et plus : un public à accompagner**

Elles sont les plus exposées à la perte d'autonomie, donc au besoin de recourir à une aide extérieure. C'est une période où l'accompagnement devient essentiel.

#### **Une autonomie tributaire de la condition sociale de la personne**

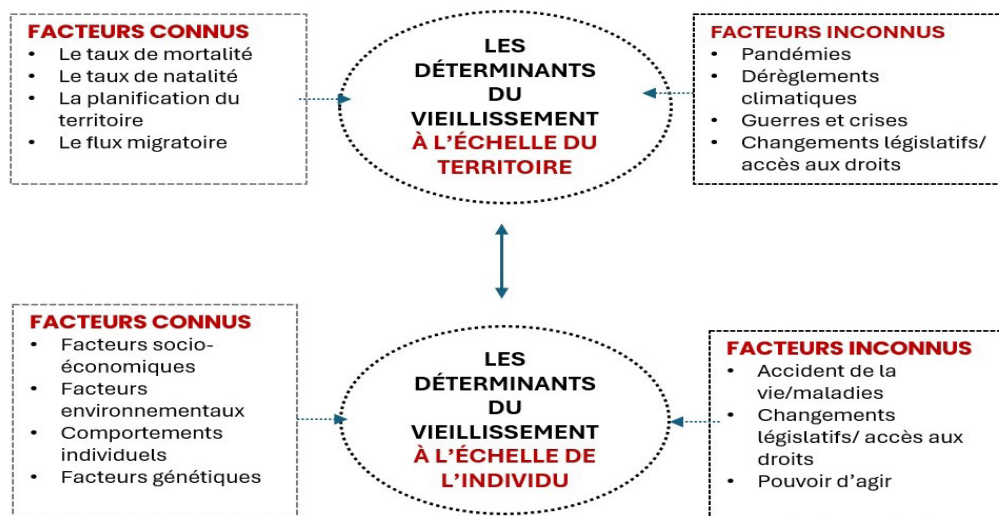
Les déterminants du vieillissement s'analysent à l'échelle individuelle mais aussi à l'échelle territoriale. À l'instar des déterminants de la santé, dont les facteurs socio-économiques et environnementaux représentent 75% du déterminant santé de l'individu, la personne âgée n'est pas la seule responsable de son niveau d'autonomie. Des facteurs extérieurs à sa propre volonté ou sa proactivité viennent entraver son autonomie et augmenter sa dépendance aux aides matérielles et humaines.

À la problématique du vieillissement dans les QPV, s'ajoute les problématiques de pauvreté et de l'isolement renforçant la vulnérabilité de ce public. Selon les chiffres issus du rapport « Isolement social des aînés : des repères pour agir » issu du Ministère de la santé en 2021, plus de 25% des personnes de 60 ans et plus se trouvent en situation de « mort sociale\* ».

\* Pour comprendre cette définition appliquée au vieillissement : <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/sinformer/actualites/nouveau-rapport-sur-l-isolement-530-000-personnes-agees-en-situation-de-mort-sociale-en-france/>.



## Les déterminants du bien vieillir : une interdépendance de deux échelles et des facteurs intersectionnels



Source : Urbalyon

### Le vieillissement des femmes immigrées dans les quartiers populaires : quelques données nationales<sup>2</sup>

900 000 femmes immigrées rentrent dans l'âge institutionnel de la vieillesse (60 ans et plus). Parmi elles, 400 000 sont nées dans un pays tiers dont 60% viennent du Maghreb.

- Dans les QPV, les femmes immigrées de 60 ans et plus sont plus nombreuses à résider dans le parc social (40%) que les femmes non immigrées (9%).
- Elles sont 24% à être propriétaires (enquête logement Insee 2013) tandis que les femmes non immigrées le sont à 74%.
- La cohabitation avec un ou plusieurs enfants est un marqueur de la vie quotidienne. Elles sont 4 fois plus nombreuses à vivre avec un enfant que les femmes sans conjoint du même âge, hors quartier populaire.
- Les difficultés linguistiques les maintiennent en situation de dépendance et de non-recours.

### Un faible taux d'activité chez les femmes immigrées qui éclaire leurs conditions de retraite<sup>3</sup>

- Les femmes vieillissantes dans les QPV vivent des situations de précarité importantes. L'écart des pensions de retraites s'élèvent à 653€/mois entre les hommes et les femmes.
- On compte seulement 42% de femmes immigrées actives contre 55% chez les femmes non-immigrées.
- A l'instar des hommes immigrés, les femmes immigrées sont deux fois plus souvent au chômage que les femmes non immigrées.
- 16% des femmes immigrées sont retraitées contre 20% des femmes non-immigrées.
- 24% des femmes immigrées sont des femmes au foyer ou sans aucune activité contre 7% des femmes non immigrées.

L'étude (en cours en 2024) concernant l'analyse du dispositif Territoire Zéro Chômage Longue Durée (TZCLD), conduite par Urbalyon, relate ces réalités vécues par les femmes des quartiers populaires.

### Des solidarités dans les quartiers, principalement féminines

Les plus de 65 ans sont une source précieuse pour les associations, elles représentent 39% des bénévoles français.

<sup>2</sup> Source : Les cahiers du développement social urbain, «Les personnes âgées des quartiers populaires : sortir de l'invisibilité!» n° 73, 2021.

<sup>3</sup> Idem

# Le vieillissement de la population dans les QPV de la métropole

## Des réalités plurielles : analyse chiffrée

La métropole compte 43 quartiers Politique de la Ville depuis le nouveau Contrat de Ville 2024-2030. Ce sont sept nouveaux quartiers populaires et vingt-sept quartiers avec un périmètre étendu qui ont été validés lors de la parution du décret du 28 décembre 2023.

### Éléments de cadrage démographique

En 2020, près de 182 000 habitants de la métropole vivent dans l'un des 43 quartiers populaires du territoire (22 communes dont les arrondissements de Lyon), soit 12,8% de la population métropolitaine (cf. tableau 1, et tableau 2 en annexe p.29).

Cinq quartiers populaires sont dessinés sur un périmètre à cheval sur deux communes : Terrailon-Chénier entre Bron et Vaulx-en-Velin, La Saulaie et Le Roule-Cadière entre La Mulatière et Oullins, Minguettes-Clochettes à la fois sur Saint-Fons et Vénissieux, États-Unis-Langlet-Santy entre Lyon 8e et Vénissieux.

Le nombre d'habitants en QPV varie de 1 000 à près de 30 000 personnes selon les communes. À Lyon 8e, Vaulx-en-Velin et Vénissieux, le nombre d'habitants en QPV dépasse 20 000 en 2020. À Bron, Lyon 9e, Villeurbanne, Rillieux-la-Pape, entre 10 500 et 16 000 habitants vivent dans un des QPV de ces villes. Dans trois communes, Saint-Fons, Givors et Saint-Priest, les quartiers comptent entre 9 000 et 10 000 habitants. Dans les douze autres communes, soit plus de la moitié des communes concernées, moins de 4 000 personnes vivent dans les quartiers (cf. graphique 1).

En neutralisant l'effet de la taille des communes, la part de la population qui vit dans un quartier populaire varie de 2% à 51,4% selon les communes.

En particulier, à Givors, Vénissieux, Saint-Fons, Vaulx-en-Velin et Rillieux-la-Pape, plus de 40% des habitants vivent dans un des QPV de ces communes. À Rillieux-la-Pape, plus de la moitié de la population vit dans le QPV de la ville (cf. graphique 2).

### Des réalités différentes dans les QPV

En termes de structure de population des QPV, globalement, quatre personnes sur dix (40,4%) a moins de 25 ans dont près des deux tiers a moins de 15 ans (64,6%), quatre personnes sur dix ont entre 25 et 59 ans (41,3%) et moins de deux personnes sur dix a 60 ans ou plus (18,4%).

Ces données moyennes métropolitaines masquent des réalités différentes : la part des moins de 25 ans varie selon les quartiers de 30,7% à 47,5% ; celle des 25-59 ans de 36,1% à 47,3% ; enfin les 60 ans et plus représentent entre 7,9% et 26,5% selon les QPV. **16 quartiers comptent au moins 20% de personnes âgées de 60 ans et plus, soit une personne sur cinq (cf. graphique 3).**

### Une spécificité multiculturelle des QPV

Un quart de la population dans les QPV est étrangère (25,5%). Près du tiers de la population est immigrée (32,7%). Selon les quartiers, ces proportions sont très différentes. En effet, la part de la population immigrée varie de 14,8% à 45,9% et celle des étrangers de 9,9% à 39,2%.

En 2020,

**13%**

de la population métropolitaine lyonnaise vit dans un QPV.

La part de la population qui vit dans un quartier populaire varie entre **2% et 51%** selon les communes.

**18%**

de la population des QPV a 60 ans et plus. Ils représentent entre **8% et 26%** de la population selon les quartiers.

<sup>4</sup> Source : recensement de la population, Insee, 1<sup>er</sup> janvier 2020

<sup>5</sup> Source : ou 21 communes en géographie 2024 puisque Oullins et Pierre-Bénite ont fusionnées au 1<sup>er</sup> janvier 2024



## La Métropole, un territoire plutôt jeune mais vieillissant

La métropole de Lyon est un territoire plutôt jeune.

Avec 357 000 habitants de moins de 20 ans et 232 700 personnes âgées de 65 ans et plus au 1er janvier 2020, la métropole affiche un indice de vieillissement inférieur à 1, égal à 0,65, inférieur à l'indice national (0,86). La part des 65 ans et plus s'établit en 2020 à 16,4% contre 20,5% en France. L'âge moyen des habitants de la métropole est de 38,1 ans.

Quoique jeune, la métropole n'échappe pourtant pas au phénomène de vieillissement de sa population. En 2014, 212 500 personnes étaient âgées de 65 ans et plus ; en 2020, elles sont 202 200 de plus (232 700). En 2050, selon les projections de l'Insee, elles seront au total 270 000. L'indice de vieillissement augmente progressivement, passant de 0,62 en 2014 à 0,65 en 2020.

La part des 65 ans et plus a augmenté de 1,5% chaque année entre 2014 et 2020, tandis que la population entière a augmenté de 0,7% sur cette période<sup>7</sup>.

## Une répartition inégale de la population âgée dans la métropole

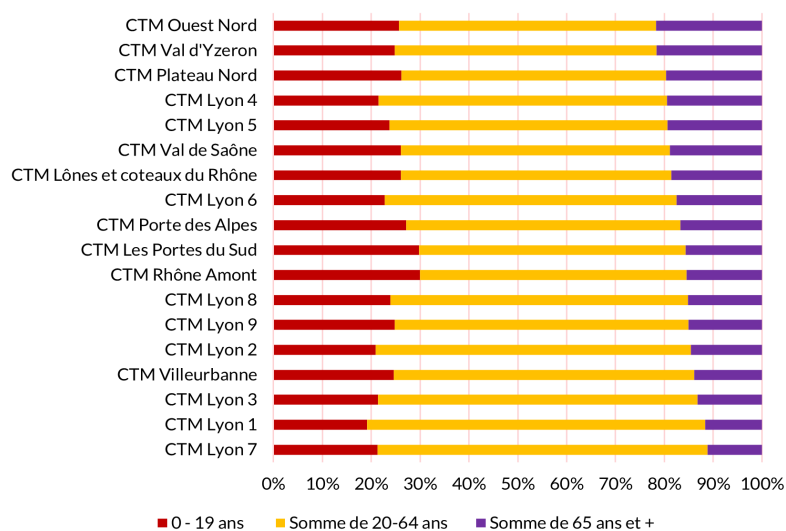
Au 1er janvier 2020, au global, dans la métropole, 21% des habitants ont 60 ans et plus soit une personne sur cinq en moyenne.

En augmentant le seuil de l'âge à 65 ans, ces personnes sont 16,4%. 8,2% de la population est âgée d'au moins 75 ans sur le territoire et 5,3% d'au moins 80 ans.

La métropole est un territoire contrasté. Selon les conférences territoriales des maires (CTM) et les communes, elle affiche des structures démographiques différentes (cf.graphique 4) :

### Graphique 4 : Structure de la population par CTM en 2020

Source : Recensement de la population, Insee, 1<sup>er</sup> janvier 2020



### Tableau 3 : Effectifs et proportions par tranche d'âge

Source : Recensement de la population, Insee, 1<sup>er</sup> janvier 2020

Tranche d'âges	Effectifs	Part dans la population totale
Population 60 ans et +	298 400	21%
Population 65 ans et +	232 700	16%
Population 75 ans et +	116 400	8%
Population 80 ans et +	75 500	5%

<sup>6</sup> Y compris Mayotte

<sup>7</sup> Source : Recensement de la population, Insee, 1<sup>er</sup> janvier 2020

<sup>8</sup> Source : Recensement de la population, Insee, 1<sup>er</sup> janvier 2020



## L'indice de jeunesse dans les quartiers populaires de la métropole est de 1,8. Il est de 0,65 dans la métropole de Lyon.

### Une population globalement plus jeune dans les QPV mais qui n'échappe pas au vieillissement démographique

En moyenne dans les quartiers de la métropole, les jeunes de 14 ans et moins représentent un quart (26,1%) de la population et les 60 ans et plus 18,4%. 6,5% des personnes ont 75 ans et plus.

Par comparaison, le poids des 60 ans et plus dans la population métropolitaine totale comme celui des 75 ans et plus est inférieur dans les quartiers (18,4% contre 21,1% et 6,5% contre 8,2%) tandis que le poids des 0-14 ans est nettement supérieur (26,1% contre 18,3%).

A l'instar de ce qui est observé sur la métropole, de fortes disparités existent entre les quartiers et, dans certains QPV, la part des 60 ans et plus comme celle des 75 ans et plus dépasse la moyenne métropolitaine globale (cf. graphiques : 5 et 6) :

- onze QPV comptent plus de 21,1% de personnes âgées de 60 ans et plus ;
- neuf QPV, comptent plus de 8,2% des habitants de 75 ans ou plus.

#### A noter :

- Dans les quartiers de la Métropole, 18,4% de la population a 60 ans et plus ;
- Dans deux quartiers Sud à Vaulx-en-Velin et Monery à Vénissieux, moins de 10% de la population a au moins 60 ans ;
- A Monery à Vénissieux, 35% de la population a moins de 15 ans.

L'indice de jeunesse mesure le nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 1 personne de 60 ans et plus. En moyenne, dans les quartiers de la Métropole, on dénombre plus de jeunes de moins de vingt ans que de personnes âgées d'au moins 60 ans (indice de jeunesse égal à 1,8). Toutefois, la situation des quartiers est hétérogène. Dans 40% des quartiers, le nombre de jeunes de moins de 20 ans est au moins deux fois supérieur au nombre de personnes de 60 ans et plus.

D'ailleurs dans trois quartiers comme Sud à Vaulx-en-Velin, Monery à Vénissieux, Garibaldi à Saint-Priest, on observe au moins trois fois plus de jeunes.

A l'inverse, à Mermoz, Etats-Unis - Langlet Santy, Laennec, l'équilibre entre les jeunes et les 60 ans et plus est tout juste préservé ou bien en défaveur des jeunes. A Laennec, situé à Lyon 8e, le nombre de personnes de 60 ans et plus est supérieur au nombre de jeunes de 20 ans.

### En moyenne dans les quartiers, plus du tiers des personnes âgées (60 ans et plus) ont au moins 75 ans

A partir de 75 ans, les personnes sont susceptibles d'entrer dans le champ de la perte d'autonomie. Près de 12 000 personnes auraient au moins 75 ans dans les quartiers de la métropole en 2020.

Les habitants des quartiers de la métropole âgés de 75 ans et plus comptent pour 35,3% du total des personnes de 60 ans et plus. Dans la Métropole, quel que soit le lieu d'habitation (quartier ou non), cette part est égale à 39,0%.

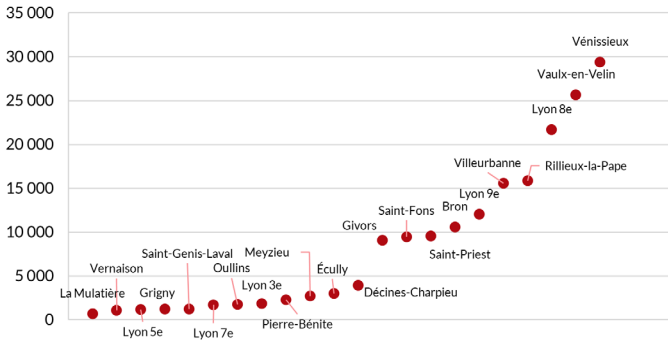
Le poids des personnes de 75 ans et plus dans la population des personnes âgées de 60 ans et plus n'est pas uniforme : il est très différent selon les quartiers (cf. graphique 7).

Dans sept quartiers, la part des personnes âgées de 75 ans et plus dépasse 40% : Les Sources - Le Pérollier à Ecully, Les Maronniers et Etats-Unis - Langlet Santy à Vénissieux, Gorge de Loup - La Vallonnière à Lyon 9e, Bellevue - Ermitage à Saint-Priest, Laennec et Etats-Unis - Langlet Santy à Lyon 8e, Arsenal - Carnot - Parmentier à Saint-Fons, Berthaudière - Sablons - Cornavent à Décines-Charpieu.

A part le quartier Etats-Unis - Langlet Santy et Arsenal - Carnot - Parmentier qui comptent respectivement 16 000 et 7 600 habitants, les autres ont des tailles plus modestes de 1 400 à 3 000 habitants. Toutefois à l'échelle du quartier, il n'en demeure pas moins que **parmi les personnes de 60 ans et plus, quatre personnes sur dix ont 75 ans et plus.**

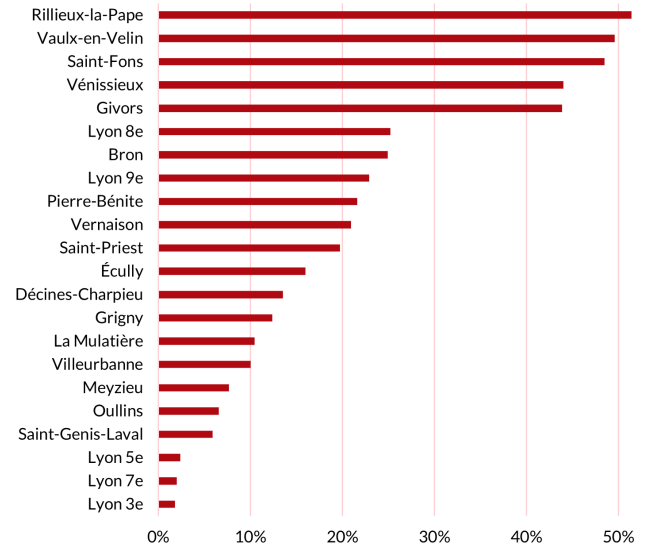
**Graphique 1 : Nombre d'habitants dans les QPV par commune en 2020**

Source : Recensement de la population, Insee 2020



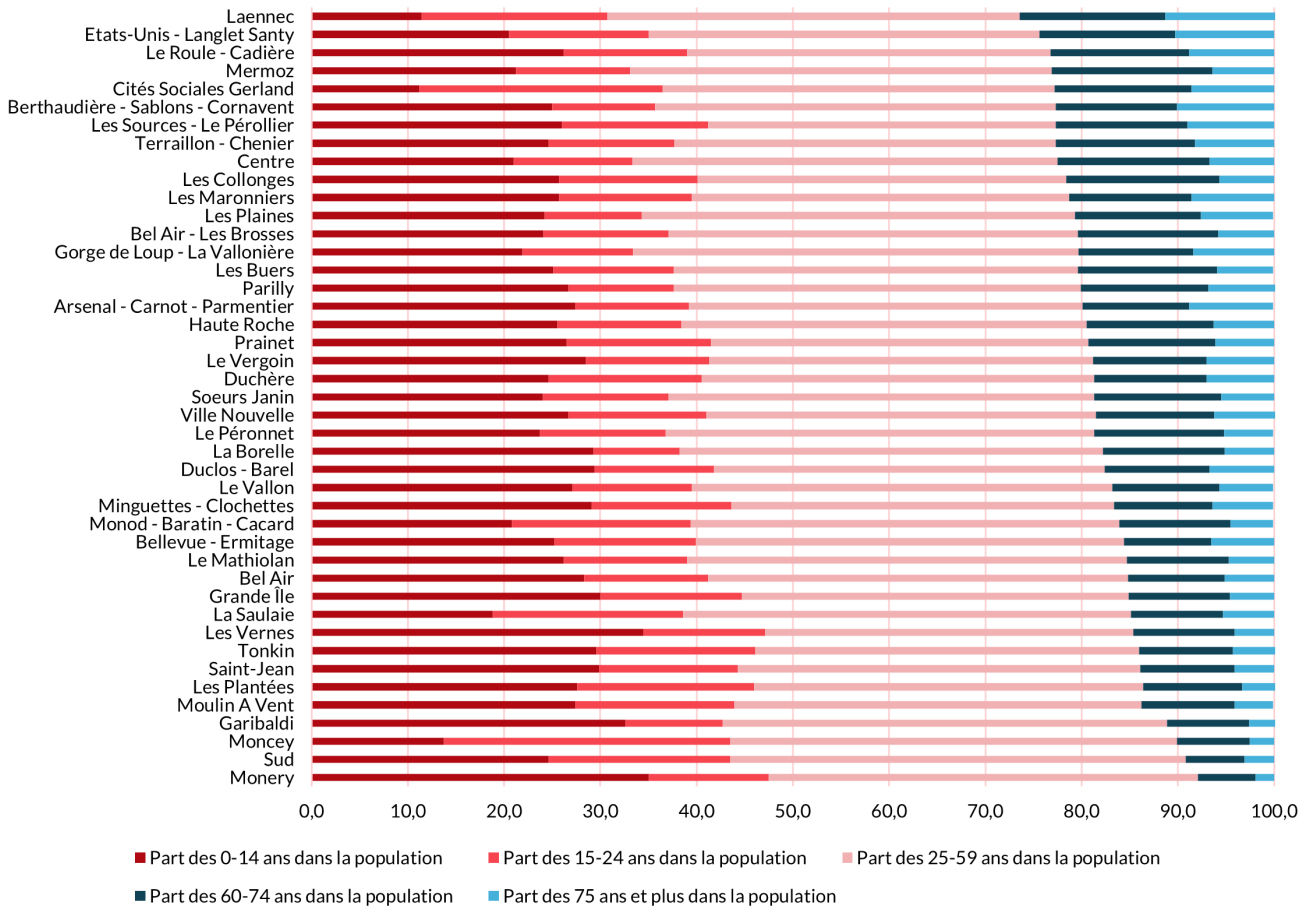
**Graphique 2 : Part de la population vivant dans un QPV par commune, en 2020**

Source : Recensement de la population, Insee 2020



**Graphique 3 : Répartition de la population vivant dans un QPV par tranche d'âge et par quartier, en 2020**

Source : Recensement de la population, Insee 2020





# 67%

des ménages seuls sont constitués de femmes de 60 ans à 74 ans.

# 46%

des personnes de 75 ans et plus vivent seules dans les quartiers populaires.

Parmi elles,

# 77%

sont des femmes.

\* Source : recensement 2020, Insee.

## Les femmes sont plus nombreuses et représentent près de deux-tiers des habitants de 80 ans et plus dans la métropole

Dans la Métropole, 52,3% des habitants quel que soit leur âge sont des femmes.

23,4% des femmes ont au moins 60 ans dans la métropole. Elles sont près de 10% à avoir au moins 75 ans (9,7%).

S'agissant des hommes, ils sont 18,6% à avoir au moins 60 ans et 6,6% à avoir 75 ans ou plus.

Les femmes représentent 57,9% de la population des 60 ans et plus ; et elles sont 61,8% dans la population des 75 ans et plus.

A l'âge avancé d'au moins 80 ans, près de deux-tiers des personnes sont des femmes (64,9%).

Ce constat se lit aussi au regard de l'espérance de vie à la naissance puisque, dans la métropole, les hommes ont une espérance de vie de 80,9 ans tandis que les femmes vivraient en moyenne 86,2 ans<sup>9</sup>.

De fortes disparités existent sur le territoire métropolitain. En particulier dans la CTM de Rhône Amont les femmes comme les hommes ont une année d'espérance de vie de moins que l'espérance de vie moyenne dans la métropole (85 et 80 années).

## Les femmes sont deux fois plus nombreuses à vieillir seules chez elles dans la métropole

Parmi les ménages dont le référent a entre 60 et 74 ans, 3 personnes sur 10 (30,5%) vivent seules à leur domicile (deux tiers sont des femmes (67,4%)). Elles sont presque la moitié (45,7%) à vivre seules lorsqu'elles ont 75 ans et plus (78,0% sont des femmes).

Les femmes sont deux fois plus nombreuses à vivre seules chez elles lorsqu'elles ont entre 60 et 74 ans (20,6% contre 9,9% pour les hommes). Elles sont trois fois plus nombreuses à partir de 75 ans (35,7% contre 10,1%).

## A partir de 75 ans, plus de personnes vivent seules dans les QPV

Dans la métropole, les personnes de 75 ans et plus sont 41,7% à vivre seules (ce qui conduit à 45,7% des ménages de 75 ans et plus). Parmi les personnes de 75 ans et plus vivant dans les QPV, 46,5% vivent seules et 77,5% sont des femmes.

En proportion, les personnes seules de 75 ans et plus sont plus nombreuses dans les QPV. En nombre, ce sont près de 5 500 personnes âgées de 75 ans et plus qui vivent seules dans les QPV.

## Les femmes sont plus nombreuses et plus âgées

Une femme sur cinq a au moins 60 ans (20,3%); elles sont 23,4% dans la métropole, indépendamment du lieu d'habitation (QPV et hors QPV).

En avançant dans l'âge, les femmes des QPV sont 7,4% à être âgées de 75 ans au moins tandis qu'elles sont près de 10% dans la Métropole quel que soit le lieu d'habitation.

Les femmes de moins de 20 ans sont moins nombreuses dans certains quartiers que celles de 60 ans et plus (l'indice de jeunesse est inférieur à 1 dans cinq quartiers).

L'indice de jeunesse des femmes est égal à 1,5., contrairement à celui des hommes qui est nettement supérieur à 1 dans les QPV sauf à Laennec où il est égal à 1. Cela conduit à un indice global pour l'ensemble des QPV à 2,2.

## Des hypothèse pour expliquer cette réalité

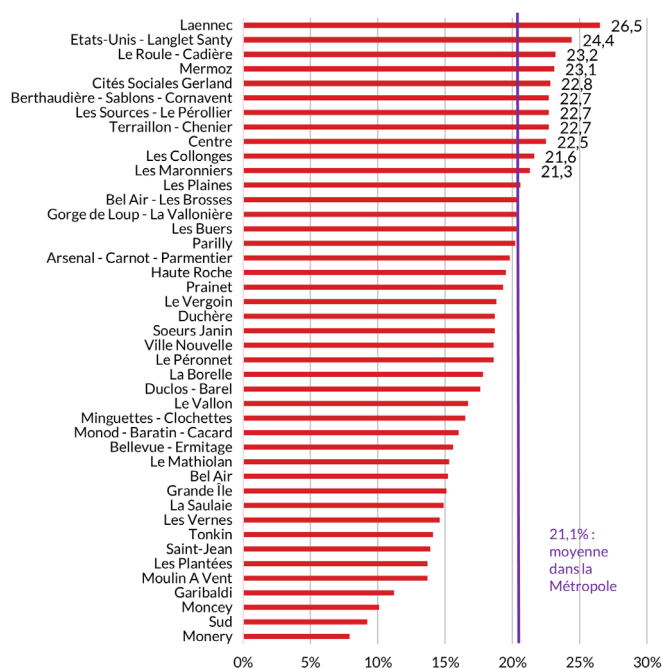
L'espérance de vie des hommes habitant les QPV par rapport aux femmes, le départ de certains hommes étrangers âgés isolés dans leur pays d'origine, ou l'arrivée tardive de femmes dans le quartier suite à un veuvage ou une séparation pourrait expliquer ces disparités de réalités vécues dans les QPV.

<sup>9</sup>Sources : Inserm CépiDc (BCMD - 2013-2017), INSEE Recensement (2013-2017), Etat civil (2013-2017), Traitements Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes



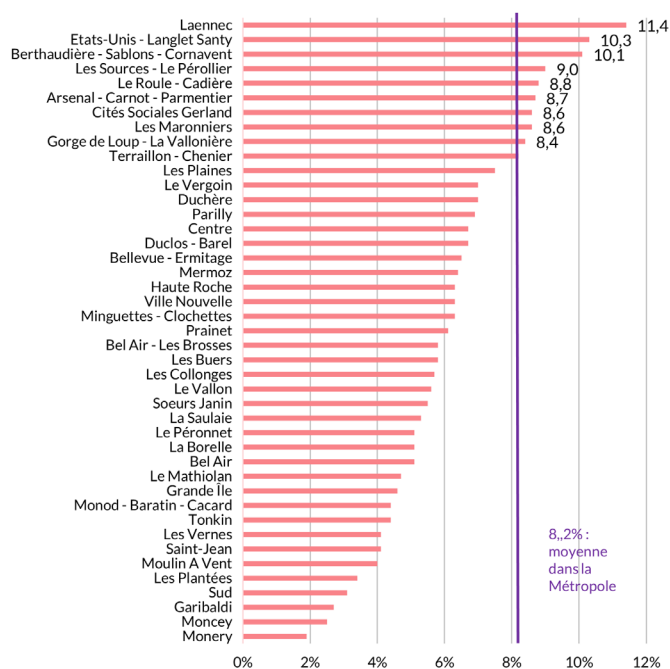
### Graphique 5 : Part des 60 ans et plus dans les QPV, en 2020

Source : Estimations démographiques, Recensement de la population, Insee, au 1<sup>er</sup> janvier 2020



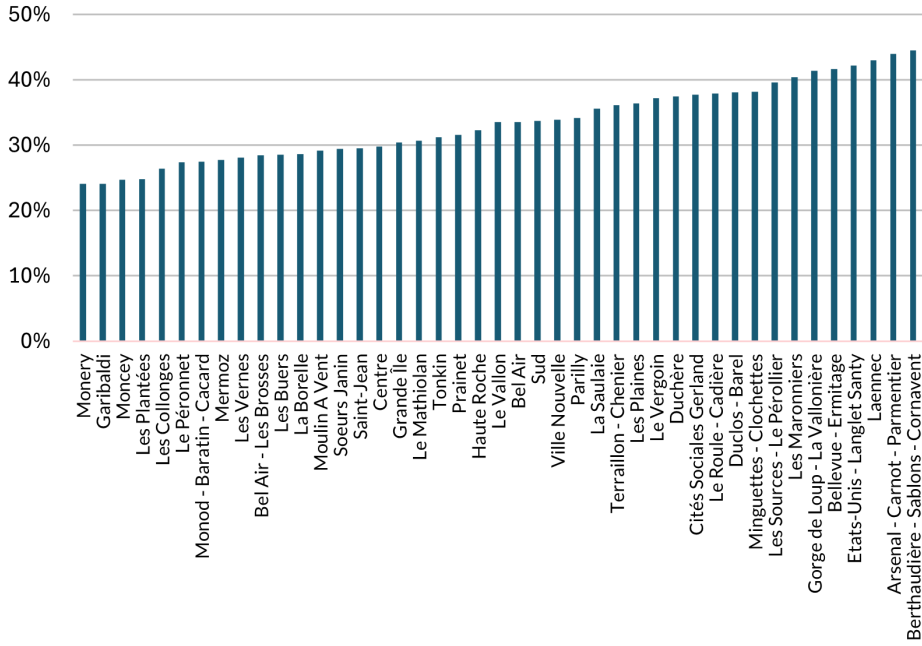
### Graphique 6 : part des 75 ans et plus dans les QPV, en 2020

Source : Estimations démographiques, Recensement de la population, Insee, au 1<sup>er</sup> janvier 2020



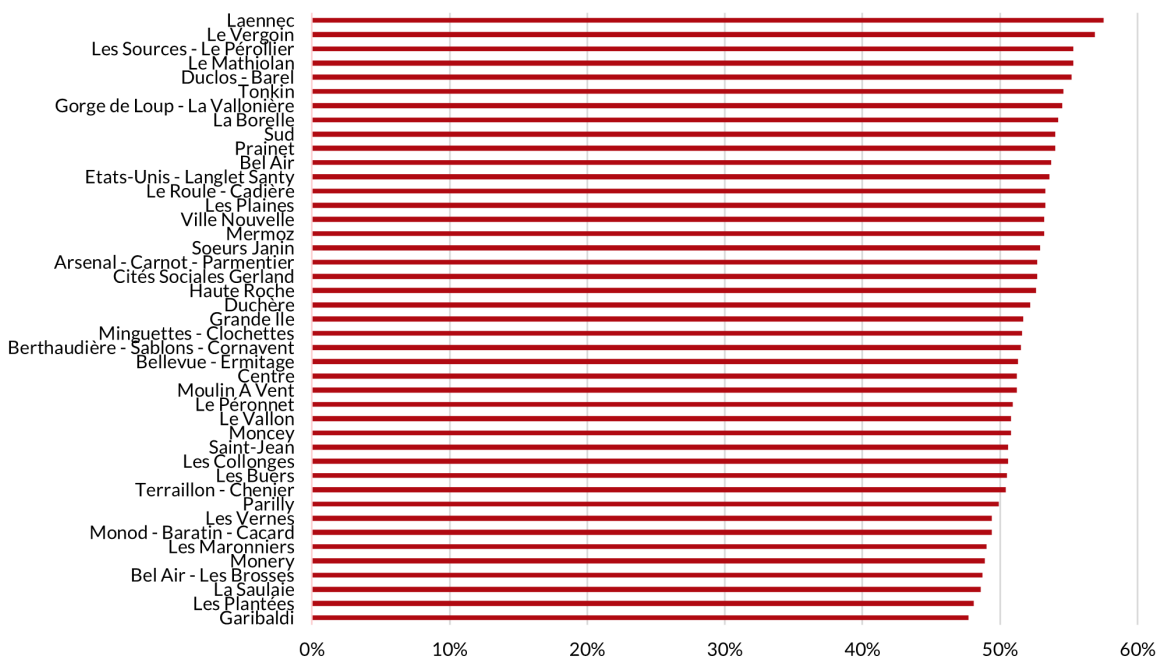
**Graphique 7 : Poids des 75 ans et plus dans la population QPV des 60 ans et plus en 2020**

Source : Estimations démographiques, Recensement de la population, Insee, au 1<sup>er</sup> janvier 2020



**Graphique 8 : Part des femmes dans les QPV, en 2020**

Source : Estimations démographiques, Recensement de la population, Insee, au 1<sup>er</sup> janvier 2020







**Le QR code ci-contre donne accès au documentaire « Grand âge : comment prendre soin de nos aînés ? » 27 | ARTE**

À l'horizon 2050, sur le Vieux Continent, un Européen sur trois aura plus de 65 ans. Prise en charge, maladie, mode de vie, personnels soignants : comment faire face à ces nouveaux défis ? Si de récents scandales remettent en question le modèle des maisons de retraite et Ehpad, existe-t-il de vraies alternatives ?



# Le maintien à domicile des personnes âgées

## Un enjeu majeur

**La question du vieillissement est indissociable de celle du maintien à domicile : rester chez soi, dans son environnement, est souvent la volonté et la préférence des personnes. L'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) comme les services d'aide à domicile (SAD) sont les outils principaux du soutien à domicile. Néanmoins, il ne peut se faire sans l'aide informelle proposée par les aidants familiaux et non familiaux.**

En 2023,

**600**

bénéficiaires de l'Allocation personnalisée autonomie (Apa) vivent dans les quartiers populaires de la métropole de Lyon. Ils représentent **3%** des bénéficiaires de la métropole.

La grille AGGIR (Autonomie Gérontologique et Groupe Iso Ressources) est utilisée pour évaluer le niveau de perte d'autonomie d'une personne. En fonction de ce GIR (Groupe iso ressources), elle peut ou non bénéficier de l'Apa. La grille identifie 6 catégories qualifiant le degré de dépendance du plus élevé (GIR 1) au moins élevé (GIR 6). Uniquement les personnes évaluées en GIR 1 à 4 sont éligibles à l'APA à domicile ou en établissement. Les personnes évaluées en GIR 5 et 6 peuvent solliciter une aide-ménagère ou autres auprès de leurs caisses de retraite d'affiliation.

### Une sous sollicitation de l'Apa au regard du volume des personnes vieillissantes et vulnérables

L'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) est un droit commun pour toutes les personnes dont la perte d'autonomie s'installe. Il s'agit d'une prestation destinée aux personnes âgées d'au moins 60 ans, dont le montant est défini en fonction du niveau de perte d'autonomie et des ressources de la personne. Elle est destinée à financer principalement des interventions d'aide à domicile (aide au repas, au ménage, aux actes essentiels de la vie quotidienne).

Dans la métropole, en 2023, 3% des bénéficiaires de l'Apa vivent dans un quartier politique de la ville, ce qui représente 600 bénéficiaires.

Ce résultat est à rapprocher de la population de 60 ans et plus dans métropole. 11,2% vivent dans les QPV donc 88,8% vivent en dehors des QPV. En ciblant les personnes de 75 ans et plus, ce sont 11 800 personnes qui vivent dans l'un des QPV et 116 500 qui vivent hors QPV.

La perte d'autonomie intervient pour huit personnes sur dix à partir de 75 ans. Dans les QPV, 81,5% des bénéficiaires de l'Apa ont 75 ans ou plus ; le taux est plus élevé hors QPV avec 84,6%.

La moitié (49,7%) des bénéficiaires de l'Apa dans les QPV habitent dans un arrondissement de Lyon ; 17,4% dans la CTM de Plateau Nord et 13,4% dans la CTM Les Portes du Sud.

**Cette moindre attribution de l'Apa au regard du volume des personnes âgées interpelle : est-ce dû à un non-recours au droit ou à une compensation par les aides informelles ?**

### Rendre possible le souhait de rester à domicile : les Services d'aide à domicile (SAD)

En 2023, 165 Services d'aide à domicile (SAD) sont recensés sur le territoire de la métropole<sup>10</sup> ; la quasi-totalité propose des interventions à domicile au titre de l'Apa.

### Les aidants, un rôle précieux

Selon l'Ined (Institut national d'études démographiques), en 2011, 80% des personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie reçoivent l'aide informelle d'un proche. Elles sont 50% à recevoir également de l'aide professionnelle.

**La valorisation monétaire de cette aide est estimée entre 7 et 11 milliards d'euros.**

Le temps médian d'aide informelle reçu par personne en perte d'autonomie est d'une heure et quarante minutes par jour contre trente-cinq minutes par jour pour l'aide formelle.

Cette solidarité informelle est donc une ressource essentielle dans le système de protection sociale français soutenant les personnes âgées en perte d'autonomie. Elle questionne, de fait, l'articulation entre solidarités publiques et solidarités informelles.

Les évolutions démographiques et socio-économiques bouleversent néanmoins l'équilibre actuel de l'aide informelle : d'un côté, le vieillissement de la population augmente le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie, de l'autre, les mutations démographiques, socioéconomiques et culturelles touchant aussi les modes de vie, questionnent l'équilibre et la pérennité de cette solidarité informelle.

<sup>10</sup>Sources : Métropole de Lyon, 31/12/2019

## Des quartiers sous-dotés en offre de santé de premier recours

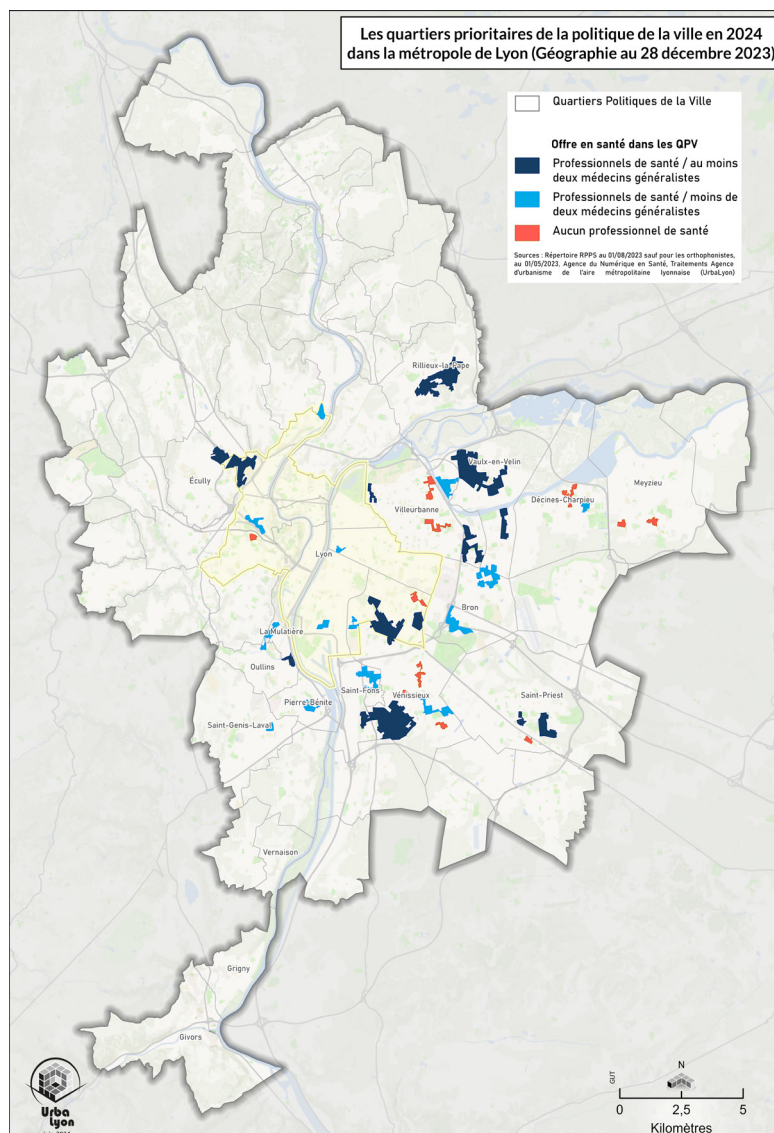
4,8% de l'offre de proximité de premier recours dans la métropole est installée dans les QPV, soit 460 professionnels de santé.

Parmi les quarante-trois quartiers, trente disposent d'au moins un professionnel de santé installé dans le quartier. Parmi ces quartiers, quinze ont au moins deux généralistes installés.

A Vaulx-en-Velin et Grigny, près de quatre professionnels sur dix sont installés dans le(s) quartier(s) de la commune; ils sont un sur cinq dans les communes de Rillieux-la-Pape, Vénissieux et Givors. En revanche, ils sont très peu à Lyon, Saint-Genis-Laval, Villeurbanne et Oullins/Pierre-Bénite.

En rapprochant le poids des professionnels de la commune installés dans les quartiers et la population que représente ces quartiers, il s'avère que toutes les communes, à l'exception de Grigny, présentent une nette sous-représentation de la présence des professionnels de santé dans les QPV.

La situation est particulièrement tendue dans les QPV de Saint-Fons, Rillieux-la-Pape, Givors, Vénissieux, Bron et Vernaison. Ces premières conclusions doivent être rapprochées de la localisation des QPV dans leur commune : un quartier enclavé versus un quartier inséré dans le tissu de la commune.



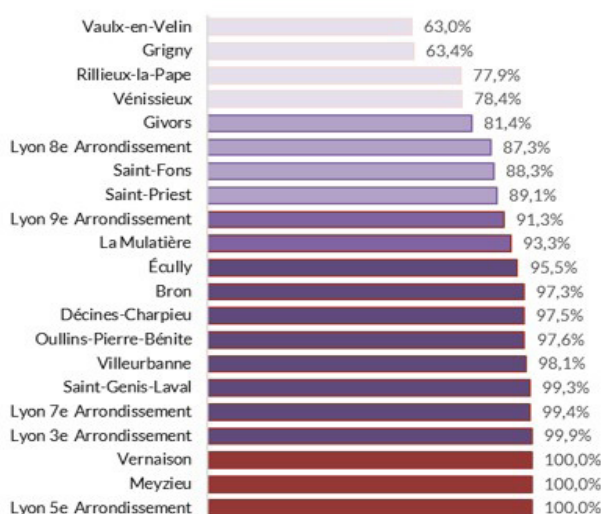
Cartographie extraite de l'étude Urbalyon « L'offre en santé dans les quartiers populaires de la métropole de Lyon », 2024.

### Graphique 9 : Part des professionnels de santé de premier recours de la commune exerçant en dehors des QPV de la commune

Source : Répertoire RPPS au 01/08/2023 sauf pour les orthophonistes, au 01/05/2023, Agence du Numérique en Santé, Traitements Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon)

#### Clé de lecture :

Dans la commune de Vaulx en Velin, 63% des professionnels de santé installés dans la commune, exercent en dehors des QPV de la commune. Ce qui questionne la typologie des patients de ces professionnels (la part des habitants des QPV) et leur accessibilité géographique.





## Des politiques municipales en accompagnement du vieillissement

Les services de l'aide sociale de la Métropole sont assurés par le réseau des « Maisons de la Métropole », qui regroupent des agents et travailleurs sociaux accueillant les personnes dans les domaines de l'insertion sociale, l'accès au logement, le handicap, l'aide aux personnes âgées, ou encore la Protection Maternelle Infantile.

Dans les communes de la Métropole, ce sont les CCAS (Centres communaux d'action sociale) qui mettent en œuvre l'aide sociale facultative (accompagnement aux démarches, lutte contre les exclusions, aide aux familles en difficulté) et notamment un service de domiciliation postale pour les personnes sans domicile (qui peut concerner les migrants démunis).

Les communes via les CCAS sont à même d'identifier les besoins et les ressources de leur population âgée, de susciter sa participation et de reconnaître ses contributions. Elles déploient des actions de proximité dans les différents domaines liés au bien-être :

- Des animations socio-culturelles : thés dansants, voyages, activités collectives.
- Des aménagements du territoire : habitat, navette municipale, commerces et services de proximité.
- Une politique tarifaire : réduction, gratuité.
- Des actions de prévention de la santé.
- La valorisation des retraités : promotion du bénévolat lors des fêtes et événements municipaux, soutien à la vie associative, etc.

## INITIATIVES INSPIRANTES

### L'ASSOCIATION « TOUS EN FORME À LA SAULAIE »

C'est une action portée par l'association « SoBe Happy Attitude ». Elle cible toutes les personnes de plus de 60 ans résidant à Oullins-Pierre-Bénite, avec un focus sur les habitants du quartier de la Saulaie.

Elle propose des animations mensuelles de deux heures à destination des seniors. Les objectifs sont de rompre la solitude et de retrouver un équilibre à la fois physique et psychique autour d'une activité. Quatre univers d'animation de bien être sont proposés : Basket (USMBP), gymnastique douce (Gymnastique volontaire), yoga du rire (SoBe Happy Attitude), badminton (Baco). Les rendez-vous mensuels se déroulent les jeudis de 15h à 17h. Cette action est menée en partenariat avec Lyon Métropole Habitat et des bénévoles d'Initiall (collocation citoyenne implantée sur le quartier de la Saulaie).

### L'ASSOCIATION « VOISIN MALIN » À VÉNISSIEUX

Cette association agit, depuis 2011, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui concentrent les situations d'exclusion et de fortes problématiques sociales et de pauvreté qui se prolongent dans le vieillissement. L'association repère, salue et forme des habitants nommés « messagers ». Ils agissent en porte-à-porte essentiellement, pour écouter leurs voisins, les informer et les mobiliser sur les sujets, les projets, les services et les droits qui les concernent dans leur vie quotidienne, sur lesquels ils ne se mobilisent pas. Ils sont des relais et des porteurs de l'information du dernier kilomètre, celui qui manque souvent pour atteindre les personnes concernées.





## « Soutenir et valoriser les emplois d'aidants souvent peu reconnus et précaires »

Contrat de Ville 2024-2030, p. 37

### La tension des métiers du «prendre soin»

L'offre en personnel soignant à domicile a stagné au cours de la dernière décennie à cause des sous-effectifs sectoriels et structurels.

Les mauvaises conditions de travail, un absentéisme parfois significatif, les bas salaires et le manque de reconnaissance rendent difficiles le recrutement et la fidélisation du personnel de soins de longue durée.

En 2023, 87% des recrutements d'aides à domicile en Auvergne-Rhône-Alpes sont difficiles. La difficulté est identique pour les aides-soignants (77%) ou les assistantes maternelles (73%)\*. Des données plus détaillées sont accessibles à travers l'observatoire de l'OPCO santé\*\*.

\* Source : <https://www.millenaire3.com/dossiers/2024/prendre-soin-des-metiers-du-prendre-soin/metiers-du-prendre-soin-et-du-lien-representations-de-genre-et-pratiques-professionnelles>

\*\* Source : [https://www.opco-sante.fr/sites/default/files/2022-12/Barom%C3%A8tre%20Emploi%20Formation%202022\\_Rapport\\_National.pdf](https://www.opco-sante.fr/sites/default/files/2022-12/Barom%C3%A8tre%20Emploi%20Formation%202022_Rapport_National.pdf)

### Des métiers particulièrement féminisés et précarisés

Dans les grandes métropoles, on observe une surreprésentation des femmes issues de l'immigration et des DOM-TOM, travaillant dans le secteur du soin aux personnes âgées, où elles sont très largement majoritaires : ce type de profil peut représenter autour de 90% des équipes. Cette situation est grandement liée à la précarité du statut migratoire.

Cet état de fait est lié à la construction historique de ces métiers, qui s'imbrique à des représentations sociales « des aptitudes naturelles des femmes » aux fonctions domestiques et du soin. Il est donc aussi lié à l'idée d'une qualification et de compétences genrées, allant jusqu'à l'idée d'une faible qualification requise.

Pourtant, l'accompagnement du vieillissement requiert de nombreuses compétences, avec notamment beaucoup de travail émotionnel et relationnel pour maintenir l'autonomie le plus longtemps possible.

#### INITIATIVE INSPIRANTE :

##### LE PLAN « BIEN-VIEILLIR » DES LANDES

Pour revaloriser les métiers du lien envers les personnes âgées, le département des Landes a lancé en 2022 une étude sur les besoins en mobilité des aides à domicile : une enquête auprès de 800 personnes a permis d'imaginer le déploiement, en 2025, d'une flotte de véhicules de service, véhicules sans permis et vélos électriques. Ce projet est perçu comme une avancée majeure dans l'amélioration de leurs conditions de travail, la possession d'une voiture, l'avancement voire la prise en charge des frais de carburant, les vidanges, les réparations, l'assurance ou les pannes étant un frein majeur dans ces métiers.

Coût pour le département : entre 4 et 5 millions d'euros d'investissement pour 430 000 habitants.

Le plan mentionne aussi des aides pour passer le permis en tant que professionnel mais aussi de maintien à domicile comme l'installation d'éclairage de chambre durant la nuit, des initiations aux tablettes numériques ou encore le portage de médicaments à domicile.

**En s'inspirant du processus qui a permis cette initiative, la Métropole de Lyon pourrait imaginer un accompagnement en mobilité douce adapté ax besoins des métiers du soin (équipement vélo cargo, apprentissage du vélo) et l'équipement des personnes âgées pour améliorer leur autonomie.**

## L'offre d'hébergement existante dans la métropole de Lyon\*

**Les Ehpad** : établissements d'hébergement médico-sociaux pour personnes âgées dépendantes sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. C'est la forme d'institution pour personnes âgées la plus répandue.

**Chiffre clé : en 2023, la métropole de Lyon disposait de 8 379 places en Ehpad** (102 Ehpad dans la métropole de Lyon dont 14 publics, 52 associatifs et 36 privés, 4 Ehpad municipaux de 90 lits).

**L'accueil de jour** : un accompagnement individualisé aux personnes accueillies et un soutien aux aidants le plus souvent. Il a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel.

**Chiffre clé : En 2023, la métropole de Lyon compte 285 places en accueil de jour.**

**Les USLD** : une unité de soins de longue durée est une structure d'hébergement et de soins destinée aux personnes âgées. Elle est adossée à un établissement hospitalier. Les moyens médicaux qui y sont mis en œuvre sont plus importants que dans des EHPAD.

**Chiffre clé : en 2023, la métropole de Lyon compte 760 places en USLD.**

**Les résidences autonomie** : elles constituent une formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite. Elles accueillent des personnes autonomes mais qui ont besoin d'un cadre sécurisant. Les résidents vivent dans des appartements individuels (studios ou F2). Ils ont le statut de locataire et disposent de locaux communs et de services collectifs (restaurant, blanchisserie, animations).

**Chiffre clé : en 2023, il y avait 3 691 places en résidence autonomie dans la métropole de Lyon.**

**L'hébergement temporaire** : il permet aux personnes âgées qui vivent à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une courte durée dans des EHPAD ou des résidences autonomie.

**Chiffre clé : En 2023, la métropole de Lyon disposait de 176 places en hébergement temporaire.**

**Les petites unités de vie** : implantées en milieu rural et péri-urbain, ces unités de vie d'une capacité de moins de 25 places accueillent des personnes âgées autonomes et dépendantes. Une équipe de professionnels est disponible 24h/24 pour tous les résidents. La prise en charge des soins est assurée par des prestataires extérieurs.

**Chiffre clé : en 2023, il existait 26 places en petites unités de vie dans la métropole de Lyon.**

\*Source : Métropole de Lyon

## Hébergement spécialisé : des coûts inaccessibles aux personnes précaires en perte d'autonomie\*

**1 977 €/mois**

c'est le coût médian d'une place en Ehpad habilité à l'aide sociale.

76% des EHPAD intègrent l'entretien du linge personnel dans leur prix.

**3000 €/mois**

c'est le coût médian pour les lits non habilités.

Le prix médian de l'entretien du linge personnel quand il est facturé en supplément, est de 84 €.

40 à 60% des résidents des établissements publics bénéficient de l'aide sociale.

\* Source: <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-dans-un-ehpad/comprendre-les-prix-en-ehpad/cout-d-un-hebergement-en-ehpad-en-2018>



## Se situer dans l'OCDE

### La France dans la moyenne de l'OCDE des dépenses en faveur de l'autonomie des personnes âgées

Avec 1,4% de son PIB en 2014 consacré aux politiques publiques d'aide à l'autonomie des personnes âgées, la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE. Certains y allouent une part supérieure à 2% (Pays-Bas), voire 3% (Suède), quand d'autres sont à moins de 0,5% (Portugal et Hongrie). Dans de nombreux pays, le « reste à charge » pour la personne âgée demeure si important que plus de 90% des personnes ne sont pas en mesure de le financer sur la base de leur seul revenu.

### Les solidarités informelles : un pilier majeur du quotidien des personnes âgées

Dans tous les pays de l'OCDE, l'aide apportée par l'entourage s'avère un pilier majeur du système de protection sociale : elle concerne en moyenne 80% des personnes âgées dépendantes.

En France, près de 10% des personnes âgées en perte d'autonomie cohabitent avec l'un de leurs enfants (27% en Italie et 35% en Espagne, contre moins de 5% aux Pays-Bas et en Suède).

En revanche, 40% de personnes âgées dépendantes vivent seules (63% en Suède et 58% aux Pays-Bas, 37% en Italie et 32% en Espagne).

Dans vingt-cinq pays de l'OCDE, environ 18% des personnes âgées de 50 ans et plus fournissent des soins informels à leurs proches âgés de 60 ans et plus.

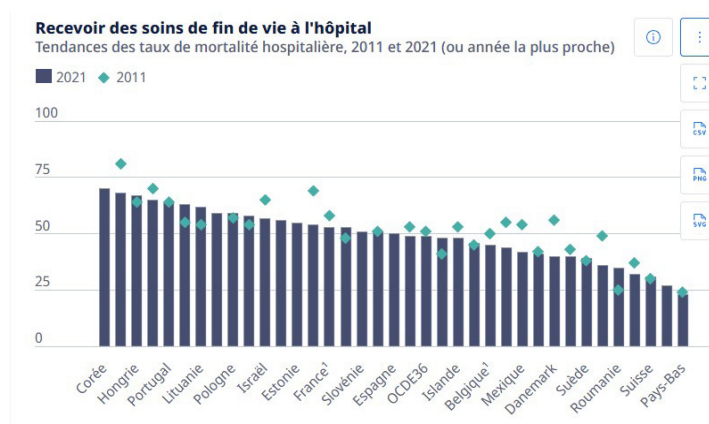
### Une politique publique à étoffer

Le vieillissement de la population devrait accroître considérablement la demande de soins et de fait la part du budget alloué à l'autonomie.

Ces évolutions devront aussi tenir compte de l'aspiration des personnes vieillissantes à une prise en charge de meilleure qualité, à domicile comme en établissement, pour elles-mêmes comme pour leurs aidants (familiaux et professionnels).

Le lieu où la personne décède et le type de soins qu'elle reçoit au cours des derniers mois de sa vie peuvent être considérés comme des indicateurs de l'observation de la qualité de l'accompagnement au vieillissement et de la fin de vie.

Ce nouveau fait social invite donc à repenser les principes qui fondent les politiques publiques d'accompagnement au vieillissement dans la dignité et par le prisme des besoins médicaux mais aussi des besoins émotionnels qui renvoient aux valeurs des droits humains.



Source : <https://www.oecd.org/fr/themes/vieillessement-et-soins-de-longue-duree.html>

# Repenser le potentiel des grands ensembles pour accompagner le vieillissement dans les QPV

Les territoires favorables au vieillissement sont ceux qui lient des caractéristiques de bien-être, d'accès aux services et équipements et de mixité générationnelle, dans une optique de conserver la qualité de vie malgré l'avancée en âge.

Découvrir  
l'initiative *Vill'âge*  
du bailleur social  
Lyon Métropole  
Habitat :



## Les grands ensembles présentent plusieurs avantages

Les grands ensembles présentent des avantages importants pour le vieillissement à domicile, même s'ils n'ont pas été initialement conçus à cet effet\*.

- ils offrent des supports variés (spatiaux, sociaux, affectifs et symboliques) qui facilitent le vieillissement à domicile. Ces habitats peuvent répondre à leurs besoins grâce à **des mécanismes sociaux et spatiaux intégrés**.
- ils préservent une **identité de « village »** dans ce sens où les résidents âgés perçoivent souvent leur grand ensemble comme un village, renforçant ainsi le sentiment d'être chez-soi, d'appartenance à la communauté, ce qui réduit le sentiment de solitude.

\*Source : Les grands ensembles, supports au vieillissement ? Études de cas à Toulouse et Bruxelles, Audrey Courbebaisse, Gérontologie et société • n° 171 • vol. 45/2023

## Identifier les territoires favorables à l'autonomie des personnes vieillissantes

Cet outil créé par Urbalyon propose une carte synthétique qui superpose dix couches (une zone de desserte par type d'aménité) et qui définit un indice favorable au bien-vieillir à l'ensemble du territoire de la métropole de Lyon. Plus l'indice est élevé plus la couleur est foncée, plus le territoire est considéré comme favorable au vieillissement.

Le QR code ci-contre permet d'accéder à la Storrymap afin d'évaluer l'indice du bien vieillir. Parmi les quartiers populaires qui apparaissent favorables au vieillissement : la Duchère, Plaine Santy, Bron Terailon, St Fons, Givors Centre, Guillotière.

## Le territoire comme « résidence autonomie de fait »

Lancé en 2024, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) intitulé « Accompagnement au vieillissement dans les quartiers prioritaires de la ville » a pour objectif le financement d'un programme des publics âgés et fragiles sur un territoire cible dans un quartier prioritaire de la politique de la ville pouvant être assimilé à une « résidence autonomie de fait », prévu dans le cadre du Comité Interministériel des Villes. Il s'agit ainsi d'expérimenter et d'évaluer, sur un périmètre identifié, la création d'une offre spécifique, en direction de personnes âgées installées dans leur logement habituel, s'apparentant aux prestations financées par le forfait autonomie prévue dans les résidences autonomie à l'article D. 312-159-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

1 LA l'initiative de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), en lien avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale et en partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

En 2025, la ville de Vénissieux a été retenue dans le cadre de l'AMI

« **Accompagnement au vieillissement dans les quartiers prioritaires de la ville** ».

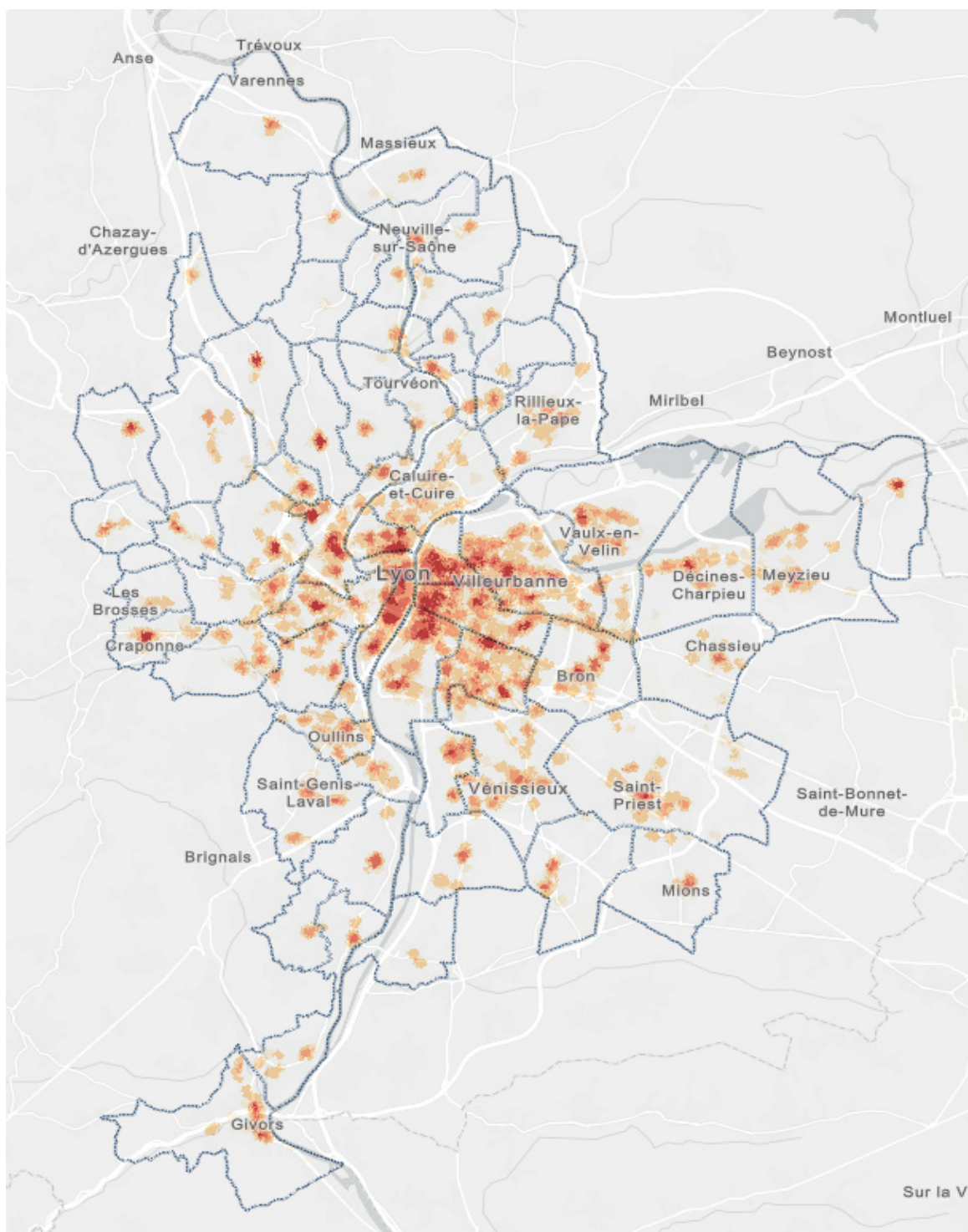
Néanmoins, pour les villes non retenues, le cahier des charges de l'AMI peut rester un outil inspirant afin d'adapter le projet de territoire aux personnes âgées.

## Des engagements métropolitains en faveur du bien vieillir à travers l'Habitat

La Métropole de Lyon est engagée, à travers deux axes, dans une démarche partenariale de développement de l'offre d'habitat des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Cette démarche s'inscrit dans le Plan logement hébergement d'accompagnement et d'inclusion des habitants en difficulté (PLAID), le Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) et le Projet métropolitain des solidarités (PMS).

- le maintien à domicile avec des actions en faveur de la production d'une offre de logements adaptés et accessibles aux besoins de ce public dans les constructions neuves et dans l'existant ;
- le développement de nouvelles formes d'habitat innovantes et alternatives aux établissements et à la vie à domicile dont l'habitat inclusif fait partie.





Source de la cartographie: capture d'écran de la Storymap *Les territoires les plus favorables au vieillissement dans la métropole de Lyon*.



Ce QR code donne accès à l'intégralité de la Storymap *Les territoires les plus favorables au vieillissement dans la métropole de Lyon* réalisée par Urbalyon en 2024.

# Conclusion

## Des enjeux universels ...

En 2020, 1/5 de la population de la métropole est âgée d'au moins 65 ans, soit 300 000 habitants. Les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 8% de la population, soit 24 000 personnes.

Les projections démographiques prévoient une hausse de la population des 75 ans et plus : +23% en 2030 et de plus de 47% en 2050.

La fine connaissance des réalités vécues apparaît comme un enjeu phare pour mieux adapter les politiques publiques dans les QPV.

### Prendre en compte l'externalité positive du maintien dans son quartier

Le maintien à domicile, voire dans son quartier, n'est pas seulement une question de bien-être individuel - lorsqu'il est choisi - mais aussi s'avère être une politique plus rentable aussi bien économiquement que socialement et culturellement :

- **Une valeur économique** : la préservation de l'autonomie contribue à réduire les frais médicaux intensifs et d'hospitalisation. Le maintien à domicile ou dans des logements adaptés réduit les coûts en hébergement.
- **Une valeur sociale** : l'autonomie permet aux personnes âgées de rester actives et engagées dans leur communauté, ce qui améliore leur bien-être général. Elle contribue aussi à maintenir des relations sociales plus solides, ce qui réduit l'isolement, le déracinement et la dépression.
- **Une valeur culturelle** : les personnes âgées peuvent continuer à partager leurs connaissances et leurs expériences avec les générations plus jeunes, enrichissant ainsi les savoirs et les mémoires ainsi que les solidarités locales. La valorisation et le respect des aînés renforce la cohésion sociale.

### Lutter contre la précarisation des retraités y compris par le prisme du genre : un enjeu souligné par la Cour des Comptes

Les récentes réformes des retraites visant à assurer la pérennité du système de retraite, auront aussi pour conséquence d'aggraver la précarité de certaines personnes âgées, surtout celles ayant des carrières longues et pénibles ou des interruptions de travail, qui sont d'autant plus représentées dans les QPV. La Cour des comptes a souligné ce risque de précarité des seniors pouvant se retrouver sans emploi ni retraite suffisante.

### Prendre soin des métiers du soin et du lien envers les personnes âgées

La précarisation des métiers du soin et du lien envers les personnes âgées, appelés pendant la crise sanitaire « les premiers de corvée » méritent une revalorisation autant symbolique que salariale qu'en termes de condition d'exercice de ces métiers afin de pouvoir remobiliser la société sur la valeur sociale de leur travail et de faire naître davantage de motivations voire de vocations.

### Des leviers existants

#### Adapter les logements et des quartiers pour un ancrage résidentiel des personnes vieillissantes

- Le processus d'adaptation des logements existants pour améliorer l'accessibilité (installation d'ascenseurs, rampes, salles de bain adaptées) ;
- L'encouragement du développement de l'habitat inclusif et intergénérationnel afin d'accompagner le parcours résidentiel des personnes vieillissantes dans leur quartier ;
- Le renforcement des services de santé, de portage à domicile ;
- Le soutien à l'implantation des commerces et des équipements de proximité pour répondre aux besoins des personnes âgées ;
- La facilitation de l'accès aux transports en commun et les transports adaptés pour maintenir la mobilité des personnes âgées.

#### Renforcer les réseaux de solidarité intergénérationnelle de proximité

- Promouvoir des initiatives intergénérationnelles, interculturelles et associatives pour prévenir l'isolement social ;
- Développer des programmes de soutien et d'accompagnement social pour les personnes âgées.

# ... des besoins singuliers

## ENGAGER UNE DYNAMIQUE TERRITOIRIALE ET PARTENARIALE DANS CHAQUE QPV



### Connaître plus finement les réalités vécues des profils des ménages vieillissants dans les QPV afin d'améliorer les synergies locales

Les solidarités informelles représentent un couple de force avec les politiques publiques. Il apparaît nécessaire de mieux connaître et comprendre leurs ressorts et leurs spécificités dans les quartiers pour ajuster les réponses aux besoins des personnes âgées. De plus, un éclairage spécifique sur les revenus des personnes retraitées dans les QPV de la métropole de Lyon pourrait objectiver les réalités locales.

Une enquête sociologique auprès des intervenants Apa et des proches-aidants, dans un territoire ciblé, pourrait contribuer à nourrir des orientations politiques plus pertinentes et en meilleure synergie avec les leviers existants. Une connaissance des publics non bénéficiaires de l'Apa apparaît essentielle.

### Accompagner davantage les professionnels et les réseaux associatifs dans la formation aux outils de l'interculturalité pour mieux comprendre les besoins matériels et immatériels des personnes vieillissantes en QPV



Mieux prendre en compte la complexité culturelle et migratoire des personnes vieillissantes dans les QPV : le déploiement d'une animation du territoire favorable au lien social et intergénérationnel pourrait prendre davantage en compte le prisme interculturel pour répondre de façon plus adaptative (conscientiser les codes culturels, les croyances, les blocages relationnels les stéréotypes réciproques).

Agir sur la représentation sociale du vieillissement en QPV afin d'agir sur la « mort sociale » : sensibilisation, médiation, communication, préparation au déclin sensoriel et cognitif pour s'adapter au vieillissement sont autant d'enjeux pour mieux prendre en compte cette tranche de vie dans le vivre-ensemble (prendre soin les uns des autres) et éduquer à se rendre disponible pour l'épanouissement collectif.



### Travailler avec les bailleurs sociaux pour veiller à l'autonomie des personnes âgées dans leur cadre de vie

Il apparaît utile, en termes de synergies locales, d'intégrer des stratégies d'accompagnement social de proximité en mettant en place des partenariats avec des structures de services et de soins pour offrir un soutien complet aux locataires âgés du parc social (part importante du parc locatif social) qui sont confrontés aux difficultés cumulatives.

Un lien pourrait être tissé avec le dispositif Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée. En ciblant les besoins spécifiques des personnes âgées habitant les quartiers populaires, les entreprises à but d'emploi (EBE) peuvent jouer un rôle majeur dans l'accompagnement au bien vieillir.

## DES CHIFFRES CLES A METTRE EN PERSPECTIVE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, dans la métropole de Lyon :

**18%** des habitants des QPV ont 60 ans et plus (21% dans la métropole de Lyon). Mais leur part varie entre **8% et 26%** selon les quartiers (cf. p.15).

**16 QPV** comptent au moins **20%** de personnes âgées de 60 ans et plus, soit une personne sur cinq.

**46%** des personnes de 75 ans et plus vivant en QPV sont seules. Parmi elles, **77%** sont des femmes.

En 2023, dans la métropole de Lyon :

**3%** des bénéficiaires de l'Apa vivent dans un QPV. Ils représentent 600 bénéficiaires sur 11 800 personnes vivant dans un QPV.

Pourtant, les inégalités territoriales et de genre ne disparaissent pas aux portes de la retraite (cf. p.9).

A l'échelle nationale :

L'écart des pensions de retraite s'élève à **653€/mois** entre les hommes et les femmes habitant en QPV (cf. p.9).

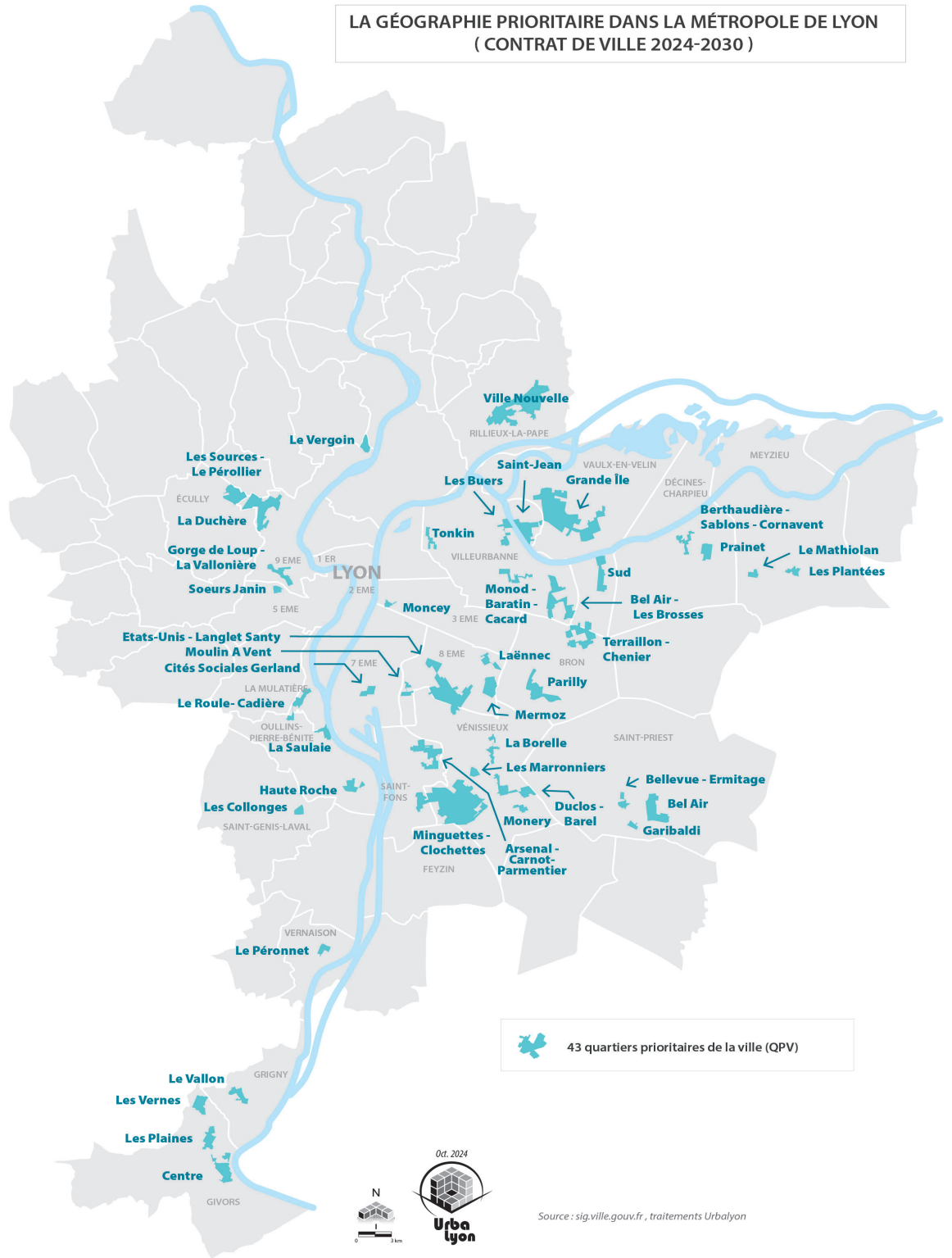
La valeur de l'aide informelle (familiale, amicale et associative) est estimée entre **7 et 11 milliards d'euros par an**, par le Conseil d'analyse économique (cf. p.18).



# Annexe 1

## La géographie prioritaire 2024 - 2030

LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DANS LA MÉTROPOLE DE LYON  
( CONTRAT DE VILLE 2024-2030 )



**Tableau 1 : Liste des quartiers**

Source : Traitements UrbalYon, 2024

Nom du QPV	Nom de la (des) commune(s)
Monod - Baratin - Cacard	Villeurbanne
Centre	Givors
Parilly	Bron
Terraillon - Chenier	Bron, Vaulx-en-Velin
Les Vernes	Givors
La Saulaie	La Mulatière, Oullins
Haute Roche	Pierre-Bénite
Minguettes - Clochettes	Saint-Fons, Vénissieux
Arsenal - Carnot - Parmentier	Saint-Fons
Les Collonges	Saint-Genis-Laval
Grande île	Vaulx-en-Velin
Sud	Vaulx-en-Velin
Duclos - Barel	Vénissieux
Bel Air - Les Brosses	Villeurbanne
Saint-Jean	Villeurbanne
Les Buers	Villeurbanne
Tonkin	Villeurbanne
Prainet	Décines-Charpieu
Le Mathiolan	Meyzieu
Ville Nouvelle	Rillieux-la-Pape
Bellevue - Ermitage	Saint-Priest
Garibaldi	Saint-Priest
Bel Air	Saint-Priest
Soeurs Janin	Lyon 5e
Cités sociales Gerland	Lyon 7e
Moulin à Vent	Lyon 8e
Etats-Unis - Langlet Santy	Vénissieux, Lyon 8e
Mermoz	Lyon 8e
Duchère	Lyon 9e
Gorge de Loup - La Vallonnière	Lyon 9e
Les Plaines	Givors
Le Vallon	Grigny
Le Vergoin	Lyon 9e
Moncey	Lyon 3e
Les Plantées	Meyzieu
La Borelle	Vénissieux
Laennec	Lyon 8e
Monery	Vénissieux
Les Sources - Le Pérolier	Écully
Les Maronniers	Vénissieux
Berthaudière - Sablons - Cornavent	Décines-Charpieu
Le Péronnet	Vernaison
Le Roule - Cadière	La Mulatière, Oullins

**Tableau 2 : Liste des communes avec au moins un QPV sur son territoire**

Source : Traitements UrbalYon, 2024

Nom de la (des) commune(s)	Nombre de QPV
Bron	1
Bron, Vaulx-en-Velin	1
Écully	2
Givors	3
Grigny	1
La Mulatière, Oullins	2
Pierre-Bénite	1
Saint-Fons	1
Saint-Fons, Vénissieux	1
Saint-Genis-Laval	1
Vaulx-en-Velin	2
Vénissieux	3
Vénissieux, Lyon 8e	1
Vernaison	1
Villeurbanne	5
Décines-Charpieu	2
Meyzieu	2
Rillieux-la-Pape	1
Saint-Priest	3
Lyon 3e	1
Lyon 5e	1
Lyon 7e	1
Lyon 8e	3
Lyon 9e	3



## Annexe 2

### Les projections démographiques du vieillissement dans la métropole de Lyon

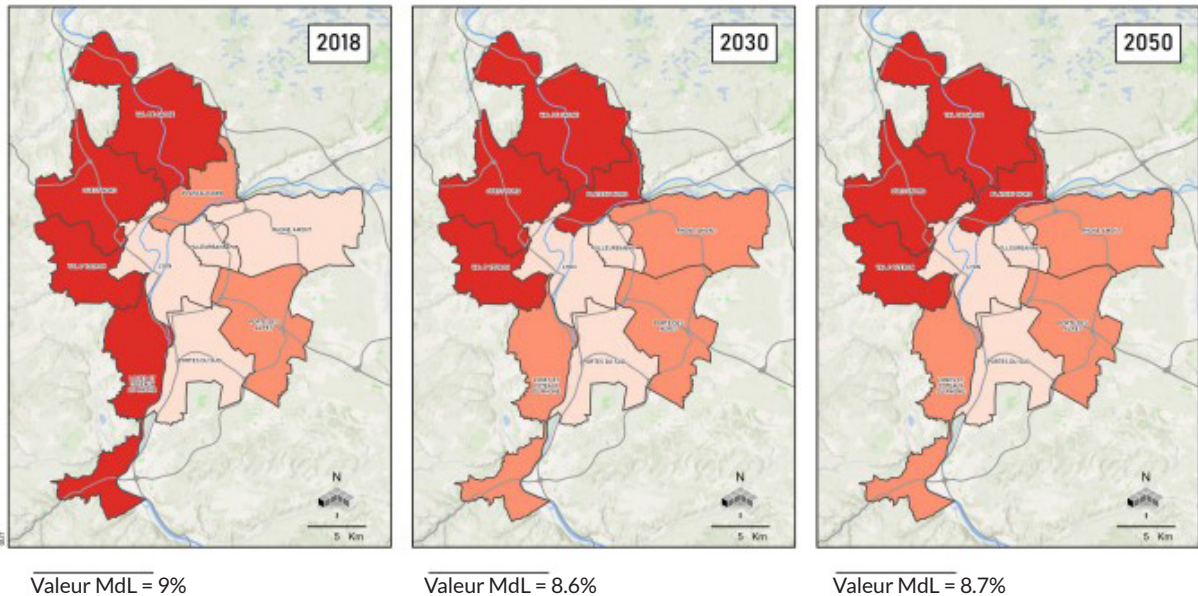
Selon le scénario Omphale de l'Insee, la Métropole pourrait compter presque 395 000 personnes âgées de 60 ans et plus en 2070. Parmi celles-ci, près d'un tiers des personnes auraient 80 ans ou plus. Une vision prospectiviste permet de se poser les bonnes questions pour demain, et oriente les choix de la collectivité et de ses partenaires professionnels ou associatifs.



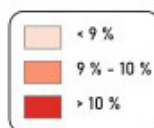
Ce QR code donne accès à l'intégralité de l'étude « Projections démographiques pour les personnes âgées dans la métropole de Lyon 2030-2050 » publiée par Urbalyon en 2024.

#### Part des 60-69 dans la population totale

Source : Insee, Omphale

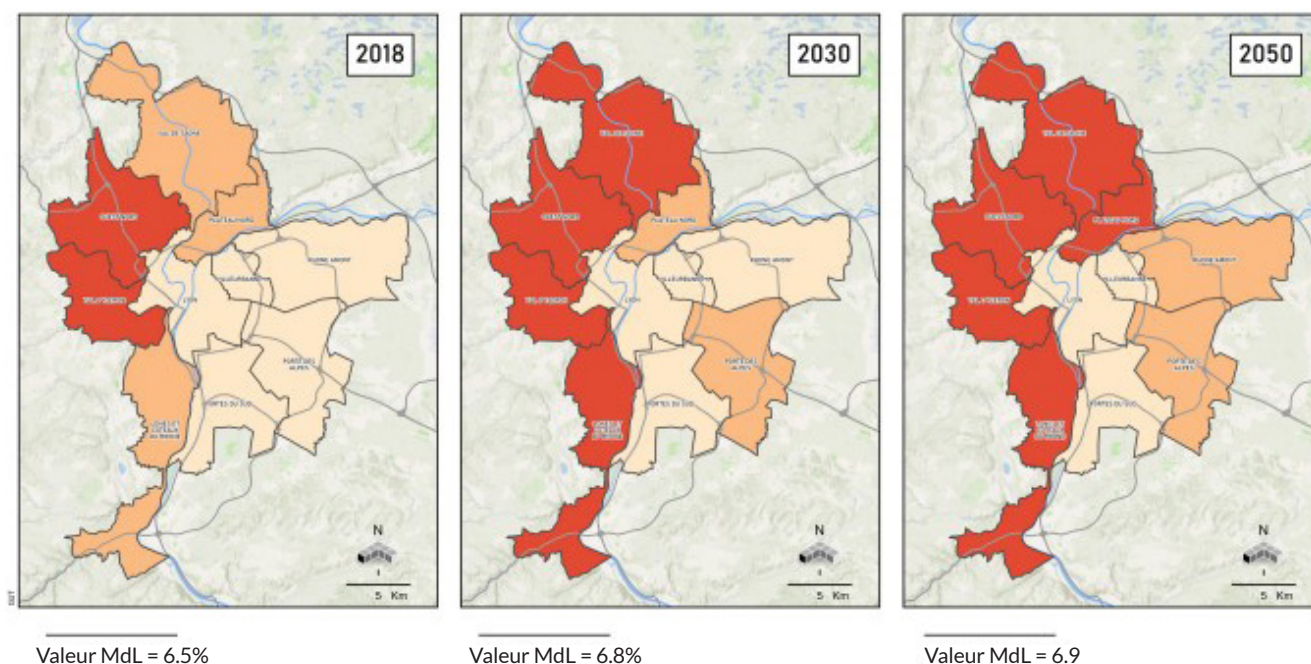


Sources : BN Topo, Insee Omphale ; copyright OpenStreetMap contributors



### Part des 70-79 ans dans la population totale

Source : Insee, Omphale

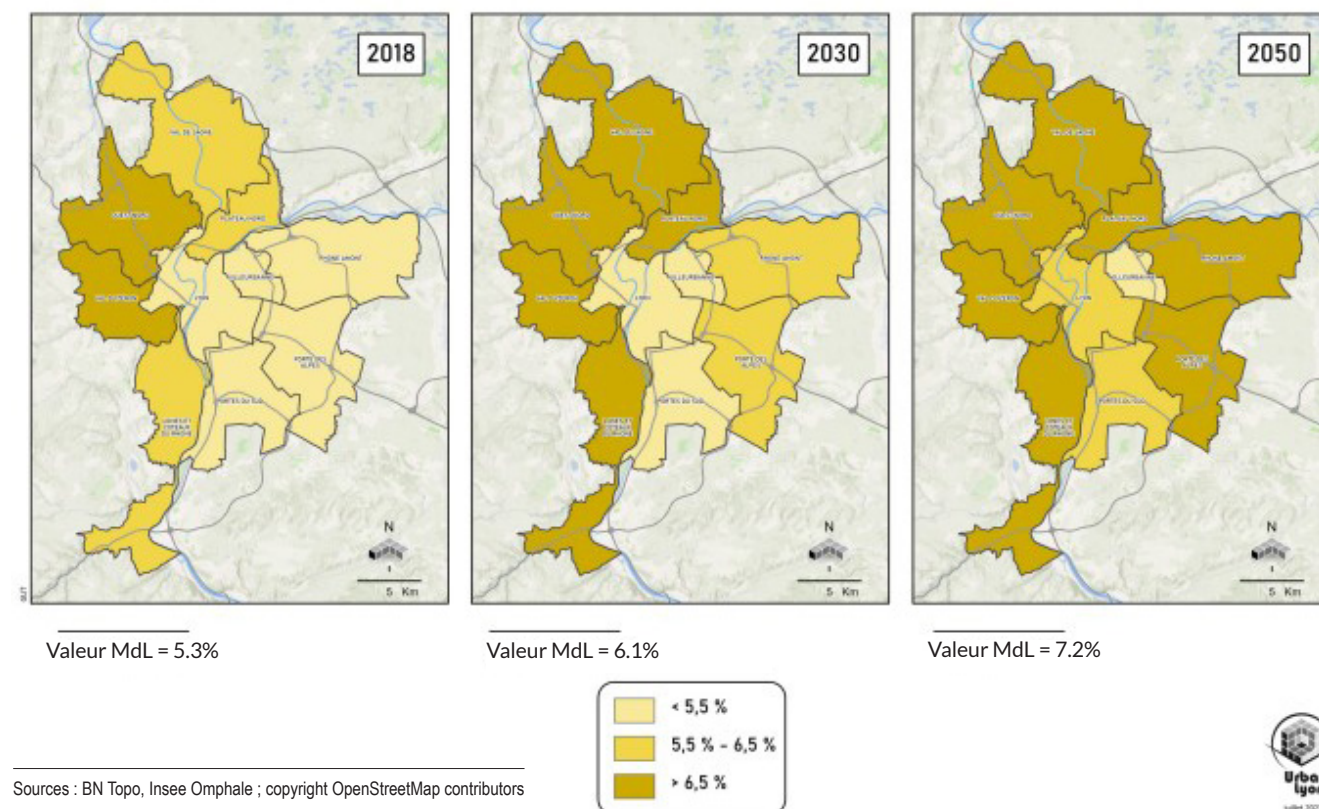


Sources : BN Topo, Insee Omphale ; copyright OpenStreetMap contributors



### Part des 80 ans et plus dans la population totale

Source : Insee, Omphale



Sources : BN Topo, Insee Omphale ; copyright OpenStreetMap contributors





Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme



Directeur de publication : **Damien Caudron**  
Référente : **Nawel Bab-Hamed** - [n.bab-hamed@urbalyon.org](mailto:n.bab-hamed@urbalyon.org)

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers  
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme